

## Histoire et histoires de notre école (4)

Le vendredi 9 juin 1893, le Maire, 2 conseillers l'Inspecteur primaire et l'architecte en présence des entrepreneurs prennent livraison du bâtiment de la nouvelle école publique.

Après les fortes demandes du Conseil Municipal auprès des autorités supérieures (jusqu'au ministre), c'est bien un instituteur qui sera nommé à la rentrée d'octobre 1893 dans le nouveau bâtiment d'école.

Un logement distinct y est prévu pour l'instituteur avec une pièce autonome pour le Conseil Municipal.

La salle de classe est largement éclairée la lumière naturelle venant de gauche le matin et de droite le soir pour répondre aux normes hygiénistes de l'époque qui pensaient ainsi lutter contre la scoliose et la myopie.

Salle spacieuse également, une loi de juin 1880 imposait pour chaque élève une surface de 1,25 m<sup>2</sup> et un volume de 6,25 m<sup>3</sup> d'air d'où une importante hauteur sous plafond.

Dans le paysage rural, le bâtiment école-mairie s'oppose dès lors directement partout en France de façon visible à l'église paroissiale.

Il faut se replacer dans le contexte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec une population française de 38,5 millions d'habitants (l'Alsace Moselle sont sous domination allemande), population à 60 % rurale, jeune, les moins de 20 ans représentent plus du tiers des habitants avec une espérance de vie de 48 ans pour les femmes et de 43 ans pour les hommes, à peine mieux qu'au moyen âge. Cette campagne encore sans eau courante sans électricité et sans moteurs où la force du travail provenait exclusivement de l'homme et de l'animal.

Le 11 février 1894, le Conseil décide de voter une indemnité de 80 francs pour une maîtresse de couture, sorte d'intervenant extérieur avant l'heure puisqu'il fallait bien pallier l'incompétence supposée et peut-être réelle dans ce domaine de l'instituteur tant souhaité par le Conseil.

La leçon de couture revêt une importance considérable car l'époque souhaite initier les filles à leur vocation de ménagère et de mère considérée comme essentielle mais sans doute aussi pour des raisons d'économie budgétaire familiale.

Malgré cette dépense supplémentaire induite par le fait d'avoir un instituteur dont on peut considérer qu'il n'avait été nommé qu'à titre provisoire, le 10 juin 1894, le Conseil Municipal de Loupiac réitère sa demande d'un instituteur pour la rentrée 1894 avec les mêmes arguments qu'un an auparavant.

Cette généralisation de constructions d'écoles publiques dans toutes les communes de France outre qu'elle va imprimer durablement le paysage et la physionomie de nos villages va aussi affermir la culture républicaine héritière des philosophes des Lumières marquée par le positivisme et la foi en l'avenir. Elle vient après l'adoption des symboles qui sont encore les nôtres : en 1879, la Marseillaise comme hymne et le 14 juillet comme fête nationale en 1880.

C'est le début d'une époque de progrès et d'inventions qui confirment bien cette foi en l'avenir et le positivisme ce moment que la génération survivante de 1918 appellera par opposition la Belle Epoque.

A suivre.....